

**REPUBLIQUE DE MADAGASCAR**

**CADRE INTEGRE POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE  
LIEE AU COMMERCE A L'INTENTION  
DES PAYS LES MOINS AVANCES**

**Rapport sur l'Atelier National qui s'est tenu à l'Hôtel Panorama  
(Antananarivo) le 17 Juillet 2003**

## **I. Introduction**

### **1.1 Contexte**

### **1.2 Objectifs de l'Atelier**

## **II. L'Atelier**

### **2.1 Organisation de l'Atelier**

### **2.2 Présentations**

#### **2.2.1 Présentation en séance plénière par le consultant principal**

#### **2.2.2 Discours**

### **2.3 Restitution des Travaux de Groupes et Débats en Séance Plénière**

## **III. Attentes du Gouvernement vis-à-vis du Cadre Intégré**

### **3.1 Meilleure Intégration de Madagascar dans le système commercial multilatéral**

### **3.2 Contribution à la mise en œuvre du Programme du DSRP**

## **IV. Stratégie de Mise en œuvre du Cadre Intégré**

### **4.1 Processus Participatif**

### **4.2 Invitation aux Bailleurs de s'investir plus dans le Processus de Mise en œuvre du Cadre**

## **V. Conclusion**

## **Annexe: Matrice d'Actions**

**Abréviations :**

BM : Banque Mondiale

CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

DSRP : Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté

FFE : Fondation Friedrich Ebert

JICA:

LDI: Landscape Development Investment

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

PMA : Pays les Moins Avancés

PNUD: Programme des Nations-Unies pour le Développement

USAID : US Assistance for International Development

ZFI : Zones Franches Industrielles

## **I - INTRODUCTION**

### **1.1 Contexte**

Le processus du Cadre Intégré a été lancé en 1997 à Genève lors de la réunion de haut niveau sur les mesures intégrées en faveur du développement du commerce des Pays les Moins Avancés (PMA).

L'objectif initial était d'accroître les avantages que les PMA retireraient de l'assistance technique liée au commerce qui leur étaient fournie par les six principales organisations participant au Cadre Intégré (FMI, CCI, CNUCED, PNUD, Banque Mondiale et l'OMC) en vue de les aider à élargir leurs possibilités d'accès au marché, à répondre aux exigences du marché et à s'intégrer dans le système commercial multilatéral.

En 2000, le Cadre Intégré a fait l'objet d'un réexamen pour devenir un mécanisme permettant d'intégrer les priorités commerciales dans les plans de développement des PMA et dans leurs stratégies de lutte contre la pauvreté.

La mise en œuvre du Cadre Intégré rénové a débuté à titre de projet pilote en Mai 2001 avec le Cambodge, Madagascar et la Mauritanie.

Concernant particulièrement Madagascar, le Gouvernement a manifesté son engagement formel à intégrer les priorités commerciales dans son Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté.

Une mission de six agences participant au Cadre Intégré conduite par la Banque Mondiale s'est rendue à Madagascar en Juillet 2001 en vue de préparer l'étude diagnostique de l'intégration du commerce. Cette mission était composée à la fois des consultants nationaux et internationaux.

Cette mission a tenu compte des études effectuées auparavant par d'autres consultants sous la coordination du PNUD et du Ministère du Commerce.

A l'issue de cette mission, une première version du document de l'étude diagnostique sur le Cadre Intégré a été produite en Novembre 2001.

Un atelier national pour la validation de la première version était prévue se tenir en Décembre 2001, mais suite aux évènements politiques survenus à Madagascar, le processus du programme Cadre Intégré a été interrompu.

En Octobre 2002, le Gouvernement malagasy a manifesté son intérêt de relancer le processus Cadre Intégré par la désignation d'un responsable du Point Focal.

Par la suite, une mission de la Banque Mondiale conduite par Mr FAHRETTIN Yagci, Lead Economist de la Banque Mondiale s'est rendue à Madagascar du 18 au 24 Février 2003 dans le but d'opérationnaliser la relance du programme Cadre Intégré.

Il est à signaler que la Banque Mondiale s'est proposée comme facilitateur pour ledit programme à Madagascar.

Lors de cette visite, il a été décidé d'un commun accord entre le Gouvernement malgasy et la Banque Mondiale que la première version de l'étude diagnostique fasse l'objet d'une révision.

Cette révision était rendue nécessaire afin de mettre à jour les données statistiques et autres ainsi que la matrice de l'assistance technique dans le but de permettre au programme Cadre Intégré de prendre en compte les nouvelles orientations du Gouvernement actuel visant à parvenir à un développement rapide et durable.

Pour la finalisation de remise à jour de l'étude diagnostique, la Banque Mondiale a financé le recrutement de deux consultants nationaux et un consultant international.

Ainsi, après la remise du document rénové par le consultants, un Atelier national de validation a été organisé à l'Hôtel Panorama le 17 Juillet 2003 avec le concours de la Banque Mondiale et du PNUD.

## **1.2 Objectifs de l'Atelier**

L'organisation de l'atelier a constitué pour le Gouvernement malagasy une occasion d'atteindre les objectifs suivants:

- vulgariser davantage auprès de l'administration comme auprès du secteur privé et de la société civile, l'esprit du Cadre Intégré afin de les faire prendre conscience des enjeux véritables de ce processus, et de mieux les responsabiliser dans la phase de mise en œuvre grâce à un meilleur sentiment d'appropriation;
- de faire émerger à travers les débats et discussions les priorités en terme d'actions sectorielles et opérationnelles, et des stratégies d'approche pour la mise en œuvre du processus;
- de mettre en contact les acteurs venant de différents secteurs, de différentes institutions, et originaires des diverses régions de la Grande Ile, afin de faciliter la mise en œuvre du programme dans le respect du principe de partenariat public - privé.
- de valider ou d'affiner le contenu du document de diagnostic sur le Cadre Intégré, afin de l'enrichir, en vue d'une meilleure perception et d'une meilleure adéquation avec les objectifs stratégiques du Gouvernement et avec les réalités vécues par les différents acteurs du système économique à Madagascar.

## **II. L'Atelier**

### **2.1 Organisation de l'Atelier**

L'atelier national sur le Cadre Intégré a été organisé à l'Hôtel Panorama le 17 Juillet 2003 et a vu la participation de cent vingt cinq participants issus de tous les secteurs et organisations pouvant contribuer au développement du commerce à Madagascar, issus des six provinces de l'Ile (Gouvernement, secteur privé, organisations non gouvernementales) et des bailleurs de fonds (Banque Mondiale et PNUD).

Dans le déroulement pratique de l'atelier, les participants ont été répartis en cinq groupes thématiques:

- Groupe 1: Promotion et sécurisation des investissements
- Groupe 2: Diversification, transformation et normalisation des produits agricoles  
Meilleure intégration de la filière coton dans l'industrie
- Groupe 3: Réforme commerciale: régime tarifaire, renforcement de l'administration des douanes, capacité de négociation, accès au marché
- Groupe 4: Meilleure valorisation des avantages comparatifs dans les différents secteurs existants: tourisme, pêche, artisanat et Zone Franche Industrielle
- Groupe 5 : Meilleur développement des secteurs émergents: NTIC, huiles essentielles, produits miniers.

## **2.2 Présentations**

### **2.2.1 Présentation en séance plénière par le consultant principal**

Après l'ouverture officielle prononcée par le Vice Premier Ministre, Monsieur Jaime de MELO, Consultant principal du rapport diagnostic du Cadre Intégré, a procédé à la restitution plénière de l'étude effectuée par son équipe.

Dans le contexte économique actuel caractérisé par la globalisation, l'intervenant a présenté la corrélation entre la globalisation, la croissance et la pauvreté dans les pays en développement.

Dans l'intégration de cette économie globalisée, il existe des défis qui restent à relever, tels que la redéfinition du rôle de l'Etat, la coordination des réformes et l'amélioration de l'interaction Secteur-privé-public.

Des études effectuées ont montré que les pays qui se sont intégrés dans l'économie mondiale ont connu une croissance supérieure d'une part, et que les pauvres améliorent leur position relative durant les périodes de croissance, alors qu'ils perdent relativement à la moyenne durant les périodes de récession, d'autre part.

En effet, la globalisation constitue une forme de compétitivité pour différentes raisons car elle réduit les coûts de communication et de transaction, les coûts et délais de transport ainsi que les coûts de l'information.

Actuellement, Madagascar bénéficie de certaines marges de préférence tels que l'AGOA et le TSA; les préférences ont tous un caractère temporaire, il faut donc profiter pour attirer les investissements directs étrangers.

Enfin, suivant des estimations effectuées, si l'ensemble des réformes est exécuté, on pourra attendre dans les dix prochaines années, suivant une simulation effectuée, "une croissance cadre intégré" qui sera plus élevée que celle observée entre les années 1996 et 2001.

## **2.2.2 Discours**

### **2.2.2.1. Son Excellence Monsieur le Vice Premier Ministre**

Son intervention a souligné l'engagement du Gouvernement malagasy à faciliter l'incorporation des résultats et recommandations dans les Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et à mettre en œuvre toutes les actions tendant à faire du secteur privé le moteur de croissance pour le développement économique de Madagascar.

Les actions entreprises doivent contribuer à atteindre les objectifs principaux que Madagascar s'est fixé, à savoir réduire la pauvreté de 50% d'ici dix ans.

### **2.2.2.2 Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Industrialisation, du Commerce et du Développement du Secteur Privé**

Le commerce a changé et dans le monde et à Madagascar, donc il y a lieu d'adopter une stratégie comportant des actions appropriées qui soient à mesure de nous sortir de la pauvreté.

Mais pour gagner son pari, c'est à dire rapide et durable, Madagascar est condamné à réussir, donc à bien choisir ses priorités pertinentes et intelligentes.

Madagascar s'est investi dans ce processus depuis sa mise en place en 1997 où les principales Organisations ( La Banque Mondiale, Le Centre du Commerce International (CCI), La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), Le Fond Monétaire International, l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et le Programme des Nations Unies pour le Développement) ont décidé de fournir au PMA, à travers un processus de Cadre Intégré, des assistances techniques leur permettant d'élargir

leurs possibilités commerciales, de répondre aux exigences du marché et de s'intégrer dans le processus commercial multilatéral.

En 2000, le Cadre Intégré a fait l'objet d'un réexamen visant à le remanier en tant que mécanisme permettant d'intégrer le commerce dans les plans de développement des pays et dans leurs stratégies de réduction de la pauvreté.

De par son engagement très clair à intégrer les priorités commerciales dans sa stratégie de réduction de la pauvreté, Madagascar a été choisi avec deux autres pays (Cambodge et Mauritanie) pour servir de pays pilotes dans la mise en œuvre du Cadre Intégré en 2001.

En Juillet 2001, une équipe de consultants locaux et internationaux dirigée par la Banque Mondiale était sur terrain pour préparer un rapport de diagnostic, mais les événements politiques ont dû stopper la poursuite de l'exercice.

Au début de 2003, le nouveau Gouvernement a pris la ferme décision de relancer ce programme.

Dans cette relance, le rapport initial devrait faire l'objet d'une révision pour tenir compte de l'évolution de ces deux dernières années et permettre au programme de s'intégrer dans les nouvelles orientations du nouveau Gouvernement pour un développement rapide et durable.

### **2.2.2.3 Présentation de la Task Force pour l'intégration à l'économie mondiale Sa raison d'être**

La Task Force a pour mission de coordonner les réflexions et actions du Gouvernement de Madagascar en matière d'intégration économique. Elle est également chargée de la mise en œuvre du Cadre Intégré et du suivi de sa mise en œuvre. Le Task Force est composé de plusieurs groupes de travail chargés chacun d'un dossier particulier. Le Cadre Intégré sera suivi de ce fait au niveau de sa mise en œuvre, par un groupe spécifique qui inclura le point focal désigné par le Gouvernement. Il est clair que les ressources tant humaines que matérielles de la Task Force demeurent à la disposition du groupe chargé du suivi du Cadre Intégré.

### **Les suites du Processus**

Conformément à ce qui fut convenu avec la mission de la Banque Mondiale, le rapport officiel du Gouvernement sur l'Atelier de Validation du Document Diagnostic sur le Cadre

Intégré sera communiqué officiellement aux Bailleurs de Fonds dans les jours à venir. En début Septembre, le Gouvernement malagasy se réunira avec les Bailleurs de Fonds afin de définir les actions prioritaires à mener et à financer conformément aux contenus du document diagnostic et des recommandations émises par les différents participants à l'Atelier de Validation.

## **2.3 Restitution des Travaux de Groupes et Débats en Séance Plénière**

### **2.3.1 Groupe 1 : Promotion et sécurisation des investissements**

Le Groupe I a travaillé sur plusieurs points ayant trait à la promotion et la sécurisation des investissements, et à la facilitation de l'accès des opérateurs privés aux crédits.

Ainsi pour ce qui est de l'Accès des Entreprises locales au financement, il a été préconisé le développement d'outils financiers répondant au mieux aux besoins des PME avec mise en place de nouvelles institutions financières. (cf. p 25) ; de même, il a été recommandé l'appui à la création d'institutions financières pour la promotion de l'Entrepreneuriat féminin et le développement des Etablissements de crédit de proximité.

Pour ce qui est de la Sécurisation foncière, l'assistance à l'amélioration des procédures d'immatriculation (apurement foncier, allègement de l'acquisition des terrains domaniaux), et à l'instauration d'un système d'assurance a été demandé par les intervenants.

Dans le but d'apporter une amélioration de l'environnement des affaires (cf matrice page23), il a été recommandé l'opérationnalisation d'un guichet unique des investissements qui sera formulée par l'extension du guichet unique des investissements (mission, fonction et localisation).

Enfin, les opérateurs se sont exprimés dans le sens de la mise en place d'organisme d'accompagnement aux entreprises

### **2.3.2 Groupe 2: Diversification, transformation et normalisation des produits agricoles**

#### **Meilleure intégration de la filière coton dans l'industrie**

Ce groupe a procédé à des ajustements des informations contenues dans le document du Cadre Intégré:

Concernant HASYMA et le droit de propriété foncière, demander au responsable de l'étude de contacter HASYMA et la Direction des domaines pour reformuler les paragraphes concernés.

Autres points à soulever : le rôle de l'Etat sur

- la sécurité (dahalo)
- l'infrastructure (route, navigation, télécommunication et communication, électrification...)
- le contrôle sanitaire et phytosanitaire.

### **Suggestions dans les actions :**

- Restructuration de chaque filière des produits agricoles (mise à jour des filières)
- Sécurisation des investissements des entreprises nationales
- Mise à jour des études des avantages comparatifs de MADAGASCAR sur les filières agricoles et de transformation
- Amélioration de la compétitivité et normalisation des produits agricoles
- Renforcement de la capacité de production (finances, formation)
- Soutien à la restructuration de la profession agricole
- Appui à l'amélioration de la productivité agricole (irrigation, plan amélioré)
- Assistance à la dynamisation de plate forme pour chaque filière
- Mise aux normes Nationales et Internationales (matières premières et conditionnement)
- Définir 3 à 4 filières à appuyer pendant 3 à 4 ans avec contrat-programme

### **Rôle de l'Etat :**

- Sécurité
- Infrastructures (route, télécommunication et communication, électrification, énergie)
- Contrôle sanitaire et phytosanitaire

### **Actions prioritaires :**

#### **1-Appui à la professionnalisation des acteurs économiques agricoles, incluant :**

- la restructuration du système agricole

-l'amélioration de la productivité (la mise aux normes locales et Internationales)

-la notion de capacité de négociation des producteurs

-la formation

- Institutions responsables : PNUD, USAID, FFE, INTERCOOPERATION SUISSE

## **2-Renforcement et dynamisation des plates formes de concertation par filière à différents niveaux géographique :**

-Mise à jour des études des avantages comparatifs de MADAGASCAR sur les filières agricoles et de transformation

-Identification des filières porteuses pour être appuyé financièrement pendant 3 à 4 ans.

-Organisation du système d'information (offre et demande, tendance des marchés...)

- Institutions responsables : PNUD, BANQUE MONDIALE

## **3-Etudes pour la facilitation d'accès au financement. (Diversification des organismes de financement, Ajustement des taux aussi bien pour les producteurs que pour les transformateurs)**

- Institutions responsables : BANQUE MONDIALE, UNION EUROPEENNE

## **4-Appuis techniques dans les domaines :**

La recherche et le développement :

-de la mécanisation, des nouvelles techniques culturale et la recherche de variété.

-de la production incluant l'encadrement et la formation des producteurs

-de la transformation

- Institutions responsables : BM, UE, AFD

## **2.3.3 Groupe 3: Réforme Commerciale : Régime Tarifaire, Renforcement de l'Administration des Douanes, Capacité de Négociation, Accès aux Marchés**

Ce groupe a recommandé à l'Etat l'adoption d'une politique de taxation transparente et simplifiée, ce qui inclut entre autres la consolidation des régimes et procédures douaniers, la simplification et l'harmonisation du travail douanier (mise en œuvre du nouveau système harmonisé) et la mise en place d'un système fiscal indicatif et douanier ,la mise en place d'une campagne de sensibilisation et d'une large diffusion des textes.

De même il a été préconisé l'amélioration de la performance de l'Administration des douanes et des opérateurs économiques, notamment en matière de fiscalisation et de facilitation des échanges et en matière des recettes et harmonisation des pratiques et procédures, ce qui peut se réaliser à travers le renforcement des capacités du groupe de travail interministériel et du secteur privé, auquel s'ajoute la formation des opérateurs économiques ,suivie de la définition et de la mise en œuvre des stratégies permettant une meilleure pénétration des marchés extérieurs et des organisations régionales (en accord avec les textes de l'OMC et des accords économiques internationaux).

Ce groupe a émis également des recommandations dans le sens de l'opération d'une plus grande ouverture sur les marchés extérieurs dont les marchés et ensembles régionaux, ce qui suppose la formation continue du secteur privé aux travaux d'activités des différentes organisations régionales et multilatérales en le sensibilisant aux accords et conventions (et leurs implications) auxquels Madagascar a souscrit pour renforcer les capacités de négociations, ainsi que le renforcement continu de la capacité de l'administration et du secteur privé ,sur les accords en matière de commerce international.

Pour ce qui est des accès aux marchés autres que AGOA, il se fait ressentir un besoin en terme d'analyse des barrières tarifaires et non tarifaires, l'appui à la mise en conformité aux normes et autres exigences des Entreprises et organisation de façon à mieux pénétrer ces marchés, et l'appui à la mise en œuvre d'une politique nationale.

#### **2.3.4 Groupe 4: Meilleure valorisation des avantages comparatifs dans différents secteurs existants : Tourisme, pêche, artisanat, ZFI**

##### **PROPOSITIONS :**

Il a été préconisé l'officialisation de la Task Force chargé de la mise en place de l'intégration régionale et mondiale de l'économie de Madagascar, ainsi que du comité de travail au sein de cette même Task Force, chargé du suivi et de la coordination des actions préconisés par le Cadre Intégré en général, et celles préconisées par les travaux de l'atelier en particulier.

Pour chaque secteur étudié, il a été émis les quelques propositions suivantes :

▪ TOURISME :

- Proposition de renforcement de capacités institutionnelles ;
- Application de la politique du « ciel ouvert » quant à l'accès International (libéralisation du transport aérien) ;
- Facilitation de l'accès des opérateurs aux financements spécifiques.

▪ ZFI :

*Assistance technique pour le renforcement des capacités dans la refonte des textes régissant les ZFI et leur diffusion, s'avère nécessaire et urgente ; étant donné que le comité qui sera en charge de cette refonte devrait la terminer au mois de Décembre 2003.*

Il est à noter qu'un atelier a été organisé en 1999 et des réunions interministérielles ont eu lieu en 2000. Un projet de loi portant refonte de la loi relative au régime de ZFI a été déjà présenté en conseil de Gouvernement en 2001.

Actuellement, il y a lieu de reprendre l'étude relative à cette refonte.

▪ PECHE :

- Appui financier aux PME déjà exportatrices pour la remise aux normes
- Aide aux pêcheurs pour l'acquisition d'engins motorisés pour opérer dans de nouvelles zones de pêche.
- Appui au renforcement des capacités des groupements de PME pour une meilleure gestion des ressources
- Appui technique pour l'évaluation des stocks.

▪ ARTISANAT :

- Simplification des procédures de création d'entreprises artisanales.
- Amélioration de la coordination entre les différents départements ministériels et le Secteur Privé
- Application effective des textes sur les lignes tarifaires (vulgarisation et pertinence)
- Appui aux Chambres de métiers.

## **INSTITUTIONS RESPONSABLES**

Agences principales susceptibles de financer les activités sectorielles préconisées:

- ❖ *TOURISME :* BM , OMT , UE , FAC , PNUD

❖ *ZFI* : PNUD , BM , UE , USAID

❖ *ARTISANAT* : BM , LDI , USAID , FFE , JICA

❖ *PECHE* : BM, JICA , UE

### **2.3.5 Groupe 5: Meilleur développement des secteurs émergents: NTIC, Huiles essentielles, produits miniers**

Après un petit déménagement flottant, en raison du choix de l'axe de débat, nous avons décidé de commencer par l'état des lieux de chaque secteur et terminer par les recommandations.

Le secteur NTIC a été scindé en deux sous secteurs : les NTIC en tant que secteur d'appui au développement et les NTIC en tant que outil de production.

Nous avons trois secteurs :

1-Les huiles essentielles

2-Les Mines

3-Les NTIC

#### Les Huiles essentielles :

Les Opérateurs du secteur Huiles essentielles sont présents sur trois fronts :

- l'export

- la lutte contre la pauvreté

- la protection de

l'environnement

\* L'exportation :

Malgré la bonne qualité des produits, le secteur se heurte à une insuffisance de qualité produite .Cette situation fait que les huiles essentielles soient restées émergentes depuis 4 ans.

Le secteur a aussi constaté une mésentente entre les bailleurs et l'Etat.

Les textes relatifs à l'exploitation des huiles essentielles ont besoin d'être explicités.

Pour le cas du katrafay de Tuléar, par exemple, alors que le PNUD a encouragé l'exploitation, il semble qu'un décret de protection ait été sorti par le Ministère des eaux et forêt rendant caduques les efforts entrepris.

Un effort particulier doit être fait aussi en matière d'infrastructure de transport pour une meilleure compétitivité. En effet, il existe une concurrence Internationale acharnée en provenance de pays comme l'Asie du Sud-Est et de la Chine qui pratiquent des prix extrêmement concurrentiels.

#### Le secteur des Mines :

Le débat sur le secteur des mines a malheureusement souffert de l'absence d'opérateurs privés du secteur. Seuls les acteurs du publics étaient présents, et leur point de vue se trouve déjà dans le Tome I de l'enquête.

#### Le secteur NTIC :

- En tant que service d'appui :

Il est admis que les NTIC sont avant tout un outil d'appui. Il est possible de voir les NTIC comme outil de documentation, de communication, de paiement, d'administration.

L'infrastructure est en cours de mise en place, mais beaucoup reste à faire. Et pour le moment l'accès coûte cher.

Les télé-centres par exemple commencent à exister et d'ici fin 2003 on aura la création d'une vingtaine d'unités.

Si les NTIC en tant qu'outil de documentation et de communication sont opérationnels, pour des raisons techniques et législatifs, il ne peuvent pour l'instant pas être utilisés comme moyen de paiement ou d'administration à Madagascar.

- En tant que service producteur :

80% des entreprises NTIC aujourd'hui exportent leurs produits, mais elles se heurtent à divers problèmes à la fois techniques, législatifs, et de compétence.

Il n'y a pas d'infrastructure de télécommunication fiable Nationale et Internationale (Backbone).

-Les entreprises de développement n'ont pas d'accès au régime de zone franche.

-La taxation sur l'acquisition de matériel et de logiciel reste élevée.

-Il n'y a pas suffisamment de techniciens formés pour répondre au besoin International.

## **Actions Prioritaires**

### **❖ Huiles essentielles :**

- 1-Faciliter l'accès au crédit de campagne revolving (Bailleur de Fonds – Etat)
- 2-Clarification des textes relatifs aux redevances et les ristournes sur les produits des huiles essentielles destinés à l'export (Collectivités décentralisées, Ministères concernés).
- 3-Mettre en place des appuis techniques et financiers pour la prospection des marchés et la finalisation des contrats (Bailleurs de Fond)
- 4-Révision des textes et des réglementations relatifs à l'exploitation des produits des filières émergentes.(Ministères concernés , Groupements d'Opérateurs Privés)

Autres actions :

- Promotion les cultures semi-intensives des plantes
- Faciliter l'appropriation des terrains cultivés par les groupements de paysans partenaires
- Appuyer les voyages d'études
- Améliorer la distinction des filières dans la comptabilité Nationale
- Mettre en place une base de données du secteur avec mise à jour pour une veille économique et commerciale.

### **❖ Secteur Minier :**

Le groupe n'a pas trouvé de points particuliers au-delà de ce qui a été dit dans le rapport sauf :

- la suppression des droits d'accises (Ministère concerné)
- accélérer la mise en vigueur des programmes de gouvernance du secteur minier (PGSM)

### **❖ Le secteur NTIC :**

- 1-Mise en place d'un Backbone National et International (Ministère des Télécommunications, partenaires, opérateurs)
- 2-Libéralisation de la réglementation (Etat)
- 3-Développement de la formation (Bailleurs de Fonds)
- 4-Détaxation du matériel et des logiciels pour la vulgarisation des NTIC

Autres :

- Création de technopôles dans chaque province

- Suppression de la différenciation voix/données
- Création une inter-bancabilité sous forme d'un GIE
- Renforcement des infrastructures de Télécommunications

### **2.3 6 Débats en Séance Plénière**

Les thèmes et questions suivants ont été abordés en séance plénière :

1. la nécessité selon le secteur privé de bénéficier de la protection permanente de l'Etat : il a été clarifié auprès de l'assistance que le rôle du Gouvernement est avant tout de mettre en place un contexte favorable au développement optimal du secteur privé qui ne peut échapper, il est clair à la globalisation progressive de l'économie et du commerce international. Il a été signifié également à l'auditoire que le Gouvernement cependant prend systématiquement en compte le contexte intérieur et extérieur avant de prendre des décisions stratégiques en matière de développement économique.
2. Ces discussions ont entraîné la prise de conscience sur la nécessité de vulgariser progressivement le concept d'intégration en général, et de cadre intégré en particulier, en précisant les avantages que le secteur privé peut tirer des différents accords commerciaux multilatéraux, régionaux et internationaux signés par le gouvernement.

## **III. Attentes du Gouvernement vis-à-vis du Cadre Intégré**

### **3.1 Meilleure Intégration de Madagascar dans le système commercial multilatéral**

Le Gouvernement malgache a adopté un politique libérale en matière commerciale et économique d'une manière générale.

Madagascar a marqué sa volonté d'intégrer le système commercial multilatéral, ce qui lui a valu d'être choisi comme pays pilote avec la Mauritanie et le Cambodge.

Mais, comme de nombreux pays en développement, cette intégration ne pourra se faire de façon efficace sans une assistance technique appropriée.

Ces difficultés sont de natures diverses:

- insuffisance de capacité
- absence d'infrastructure
- non maîtrise de divers mécanisme du commerce multilatéral et régional

- insuffisance de moyens financiers

Le processus du Cadre Intégré tirant son origine dans les assistances techniques aux PMA, nous osons espérer que la mise en œuvre des actions prioritaires, contribuera à la réalisation des objectifs dont le Gouvernement malgache s'est fixé.

### **3.2 Contribution à la mise en œuvre du Programme du DSRP**

Suite au réexamen du processus en 2000 en vue d'intégrer les priorités commerciales dans les plans de développement des PMA et dans leurs stratégies de lutte contre la pauvreté, Madagascar ne peut que se féliciter de cette réorientation en tant que pays pilote du processus du Cadre Intégré.

Madagascar croît à l'efficacité du processus du Cadre Intégré comme étant un instrument de lutte contre la pauvreté.

En effet, les actions prioritaires ainsi que les actions essentielles leur venant en soutien ou en complément, rejoignent certaines actions prescrites dans le DSRP dans les domaines commercial et économique.

Sans être exhaustif, on peut citer entre autres:

- la nécessité de promouvoir les investissements
- le développement des secteurs prioritaires tels que le tourisme, la pêche, les mines, l'industrie manufacturière, la production agricole etc...

A cette fin, les défis à relever se traduisent par la redéfinition du rôle de l'Etat, la coordination des réformes à entreprendre et l'amélioration de l'interaction Secteur public-privé.

## **IV. Stratégies de Mise en œuvre du Cadre Intégré**

### **4.1 Processus Participatif**

Tant dans son élaboration que dans la mise en œuvre du Cadre Intégré à Madagascar, il sera fait appel au processus participatif afin de faciliter son implémentation, et de mieux

l'intégrer dans la vision des différents acteurs de la vie économique de Madagascar, en l'occurrence le secteur privé, l'administration, la société civile et les bailleurs de fonds.

#### **4.2 Appel aux Bailleurs à s'investir plus dans le Processus de Mise en Œuvre du Cadre Intégré**

Considération faite des diverses expériences déjà vécus par Madagascar en matière de collaborations bi et multilatérales, il advient qu'une plus grande implication des bailleurs de fonds dans les divers processus engagés pour la mise en œuvre du Cadre Intégré serait fortement souhaitable.

### **V. Conclusion**

Le Gouvernement de Madagascar ne peut que se féliciter de la reprise du processus du Cadre Intégré après de longs mois d'interruption. Ce cadre constitue en effet un apport concret et fondamental pour la mise en œuvre de sa politique stratégique de lutte contre la pauvreté et est en parfaite adéquation avec l'objectif global qu'il s'est fixé, en l'occurrence de réduire de 50% la pauvreté en dix ans. L'apport du Cadre Intégré se fera à travers la relance et l'intégration des différents secteurs de l'économie de Madagascar dans le système international du commerce multilatéral. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter une accélération de la mise en œuvre effective du processus.